

Objet : Plan Climat Air Energie territorial – atelier habitat et bâtiment - plan d’actions

Date : 31 octobre 2019

Pièce jointe : Diaporama de présentation

Liste des présents :

- CCVD – Jean-Marc BOUVIER
- CCVD- Jacques FAYOLLET
- SOLIHA 26 – Dominique BORNES
- AAFR – HUMBERT Armand
- Etudiant - Johan BILLY
- FIABITAT SCOP – Samuel LE BARH
- ECO-HABITATS – Christophe SIMONCELLI
- ADIL Info Energie – Emmanuel DELPONT
- SDED – Maria COLAIACOVO
- CAPEB – Elsa DESCOMBES
- DDT 26 – Bertrand BOUTEILLES
- DOREMI – Isabelle LARDON
- PTRE Biovallée – Julien COUDERT
- E-COHABITER – Alexandre HAMM
- AMO PLH – Benoît BADUEL
- CCVD – Jean-Luc AUBENAS
- CCVD/CCPS – Julien MERCIER
- DAH – Fabrice GILOT
- Commune de Chabrillan – Guy AUDRAS
- BEAUFORT – Robert MARTIN
- FELINES/RIMANDOULE – Loïc MOREL
- DIVIANI CHARPENTES – Antoine PRATS
- CEP Biovallée – Basile PORTIER

Excusés :

- ADIL – Flavien GUERIDAN

L’ordre du jour :

1. Rappel de la démarche
2. Diagnostic, enjeux et stratégie
3. Plan d’actions

1. Rappel de la démarche

Les ateliers d’acteurs, dans cet objectif, sont organisés pour co-construire le plan d’actions, aux dates suivantes :

- **Mobilité** : lundi 7 octobre de 14 h à 17 h
- **Filière bois et sylviculture** : lundi 21 octobre de 14 h à 17 h
- **Gouvernance, suivi PCAET, et « lobbying »** : jeudi 24 octobre 9 h à 12 h
- **Habitat et bâtiment** : jeudi 31 octobre de 9 h à 12 h

- **Urbanisme et aménagement** : lundi 4 novembre de 14 h à 17 h
- **Agriculture et transition énergétique** : Mercredi 20 novembre de 14 h à 17 h
- **Entreprises et industries** : jeudi 7 novembre de 8 h 30 à 11 h
- **CCVD et communes exemplaires** (déplacement des agents, bâtiments, éclairage, alimentations dans les cantines, etc.) : jeudi 21 novembre de 10h à 12h
- **12 décembre : restitution – échanges autour du plan d’actions**

2. Diagnostic, enjeux et stratégie

Le diagnostic territorial fait ressortir la place importante de la consommation énergétique du territoire pour les usages résidentiels et tertiaires, respectivement **23% et 7 %**, et ce principalement pour le chauffage. Ce qui amène ces deux secteurs à être à l’origine **de 17%** des émissions des gaz à effet de serre (GES) sur le territoire.

Le territoire est d’ores et déjà engagé dans la démarche d’accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique, mais également de rénovation de son parc de bâtiments ainsi que dans la rédaction de son PLH.

Ainsi les **actions en cours** sur le territoire ont été présentées par les acteurs :

- Accompagnement à la rénovation de l’habitat individuel par la Plateforme (PTRE) et récupération des CEE
- Accompagnement des publics précaires par SOLIHA et PTRE (précarité touchant plus largement les ménages éloignés des centres urbains et d’emploi)
 - ✓ Service d’accompagnement PTRE,
 - ✓ PIG Drômois – public éligible ANAH (40 dossiers de la CCVD traités),
- Le PLH en cours d’élaboration, intégrera les enjeux énergétiques :
 - ✓ Amélioration de la performance énergétique – lutte contre la précarité énergétique – lutte contre l’étalement urbain¹,
- Accompagnement des collectivités à la rénovation performante des bâtiments publics, par le service des conseillers en énergie partagés, en partenariat avec le SDED,
- Formation des artisans par la plateforme de rénovation et DoRéMi
 - ✓ Biovallée territoire historique pour la formation des artisans en groupement à la rénovation complète et performante.

La stratégie du territoire est de réduire de 22% et 25% les consommations énergétiques des secteurs résidentiel et tertiaire à horizon 2030 grâce à :

- La rénovation au niveau bâtiment basse consommation (BBC) de plus de **5500** logements d’ici 2030 (soit **4333** maisons individuelles et **1200** appartements, soit une cible de rénovations par an à l’horizon 2030 de plus de **450** maisons individuelles et **125** appartements / an
- La rénovation **de 40% du parc tertiaire en 2030**
- La sensibilisation aux écogestes et l’équipement en matériel performants de **7500** ménages d’ici à 2030 (soit **680** ménages sensibilisés et équipés par an)
- L’accompagnement à **l’efficacité et à la sobriété énergétique** sur **2/3 des surfaces tertiaires** d’ici à 2030

L’ensemble de ces éléments sont détaillés dans la présentation disponible en annexe.

3. Le plan d’actions

¹ L’étalement urbain augmentant l’usage de la voiture individuelle pour les déplacements et donc les émissions de GES du territoire

A – Bilan des actions menées par les participants à l’atelier

Les participants de l’atelier ont pu faire ressortir **les freins à la rénovation du bâtiment** :

- Besoin (estimé par un participant) de 300 ETP pour faire les 450 rénovations de maisons individuelles /an, il y aurait un besoin pour la formation initiale des artisans,
- Contraintes urbanistiques pour la rénovation par l’extérieur,
- Manque de lisibilité des dispositifs financiers,
- Besoin de formation de la filière.

Les participants de l’atelier ont ensuite identifié ce qui **est favorable** aujourd’hui à la rénovation :

- Des producteurs de chanvre existants localement,
- Des rénovations performantes à coût maîtrisé, réalisées sur le territoire,
- Le territoire est très dynamique, avec des professionnels qui travaillent déjà en réseau
- L’accompagnement de la plateforme de rénovation, à destination des particuliers déjà en place et efficace.

B – Vision prospective

Dans une vision prospective, les participants ont pu énoncer leur proposition par rapport à la situation suivante : « **On est en 2030, on a atteint les objectifs de rénovation (450 logements /an et 125 appartements/an), qu’est-ce qu’on a mis en place pour y arriver ? Comment a-t-on transformé nos pratiques actuelles ?** »

Les thèmes suivants ont été présentés par les participants :

- Sensibilisation
 - Réussir à fédérer toute la population
 - Rendre la transition désirable
 - La rénovation BBC est devenue le standard pour tout le monde
- Changer le cadre réglementaire
 - La législation sur la performance énergétique sur le neuf plus stricte
 - Les documents d’urbanisme favorisant les travaux de rénovation
 - Il existerait un bonus / malus au moment des transactions en fonction de la performance énergétique
 - Exemple : Chambéry autorise 20% de constructions supplémentaires lorsqu’un certain niveau de performance énergétique est atteint.
- Les dispositifs financiers seraient simplifiés
- Un accompagnement efficace serait systématisé :
 - Une information systématique à tout acquéreur de biens
 - Tous les habitants seraient informés avant de mener des travaux
 - Il y aurait la possibilité de suivre un accompagnement sur les changements de pratiques et comportements / une culture commune
- Il y aurait une fiscalité forte et stable favorisant les matériaux biosourcés
- Les artisans seraient tous formés à la rénovation performante
- Il n’y aurait plus de rénovation sans rénovation thermique
- Préfinancement des aides financières pour pouvoir faire l’avance de frais



C – Travail sur les actions à mener sur le territoire en 4 sous-groupes

4 groupes de participants ont travaillé sur différentes pistes d'actions, afin d'étudier collectivement leur faisabilité.

Un premier groupe a travaillé sur le thème de **la Réglementation**. Trois actions ont été identifiées :

- Formaliser des documents d'urbanisme ambitieux
 - Ex. obligation de production d'énergie solaire pour les bâtiments neufs, ou un certain niveau de label(s)
 - Impliquer et faire évoluer les pratiques des ABF,
- Mettre en place une stratégie de plaidoyer auprès des législateurs pour une mise en cohérence de la Réglementation Thermique avec les objectifs des PCAET de la Stratégie Nationale Bas Carbone,
- Avoir une approche d'exemplarité de la CCVD,

Un second groupe a travaillé sur les questions du **financement** et propose les actions suivantes:

- Le préfinancement des aides financières nécessite un fonds de roulement de 500 000 à 2 500 000 euros et 1 ETP, action à conduire en partenariat avec les banques.
- Créer un guichet unique de la rénovation,

Un troisième groupe a travaillé sur la **sensibilisation**, et propose les actions suivantes :

- Capitaliser sur retour des paires, informer, diffuser les bonnes pratiques,
- Sensibiliser à l'usage des biomatériaux,
- Former des éco délégué de quartier,
- Sensibiliser les jeunes, former des éco-délégué dans les classes, au centre d'apprenti de Livron
- Pistes supplémentaires / débat :
 - Familles à Energies positives
 - Conversations carbone

Un quatrième groupe a travaillé sur **la formation**, et propose les actions suivantes :

- Former 300 artisans en plus,
- Complémentarité formation initiale et formation continue → renforcer DoRéMi,
- Communiquer, organiser des visites de projets réalisés,
- Systématiser l'accompagnement des ménages à l'acquisition, donner les moyens à la plateforme, donner envie (visite de projet fait, rencontre entre particuliers)
- Pistes supplémentaires / débat :
 - Sensibilisation en collectif comme avec Conversation Carbone, famille à énergie positive.

D – Les attentes pour la suite des participants

Certains participants (un petit nombre) ont souhaité collaborer à la finalisation des fiches. Les attentes suivantes ont été énoncées :

- Avoir un rendu des actions et les chiffrer,
- Poursuivre et renforcer la coordination des acteurs,
- Évaluer les actions les unes par rapport aux autres,
- Avoir des retours sur ce qui est mis en place
- Avoir un autre moment de travail pour finaliser les fiches



- Approfondir certaines propositions,
- Partir sur ce qui existe déjà,
- Maximiser les liens entre les actions (ex. famille à énergie positive pour faire des dynamiques de travaux ENR, etc.),
- Avoir la capacité de réévaluer régulièrement la pertinence des actions,
- Communiquer avec les gens du territoire,
- Réinterroger nos systèmes de valeur.

Prochaine réunion :

12 décembre 9h – 12h – salle Drôme, écosite – restitution des actions

